

Le Saumonois

Lac-au-Saumon

Le mercredi 20 mai 2009

Volume 6, numéro 19

ISSN 1712-6304

1,15\$ courrier, 50¢ courriel et kiosque

lamatapedia.com/saumonois

Bienvenue à Lac-au-Saumon!

Marc Thériault

C'est sur ces mots que Dany Turcotte a conclu le passage de l'équipe de tournage de *La petite séduction* à Lac-au-Saumon.

Pour ceux qui, depuis 2 mois, oeuvrent dans l'ombre, le travail est fait et a été bien fait et on verra ce que donnera le montage lors de la diffusion de l'émission le 10 juin 2009. D'ici là, dites-le à vos connaissances de partout.

La population saumonoise et matapédiennne a bien répondu à l'appel lancé par le comité organisateur qui avait eu des sueurs froides face à la faible participation de la population lors de la pratique de l'ange géant. Heureusement, il y a eu une réaction et la météo coopérant, tout s'est déroulé à la quasi perfection. Compte tenu de ses moyens et des nombreuses contraintes, Lac-au-Saumon a relevé avec brio le défi d'être la première municipalité de La Matapédia à accueillir la populaire émission.

Les gens présents ont d'ailleurs pu constater que le tournage d'une émission n'est pas un spectacle en soi et qu'il faut être patient et coopératif.

Lors de son passage, Annie Villeneuve a participé aux activités suivantes: arrivée en hélicoptère dans le parc en survolant un ange humain composé de 600 personnes, participation à une partie de volleyball sur un terrain géant, audition de l'histoire de la source miraculeuse de l'oratoire St-Joseph, enseignement du chant à des enfants, apprentissage de la guitare et participation à un mini concert avec 18 guitaristes, épreuves de VTT à partir d'un petit jusqu'à un gros 4X4 modifié au son épouvantable, le tout sur un « splendide » circuit vaseux, animation d'une station de radio ambulante (SAUM-FM) où se sont tour à tour enchaînés, et à l'improviste, des appels d'auditeurs, un discours à l'unisson de 6 couples de jumeaux, une dégustation de sushis au saumon, le père Foura et une énigme (qu'elle a d'ailleurs résolue au désespoir du père), et finalement une juste reconstitution de son groupe de jeunesse *Just a dream*. Un

coffre au trésor lui a ensuite été remis lors du dévoilement de la statue de l'ange soulignant son passage à Lac-au-Saumon. Une chorale spéciale avait été mise sur pied pour l'occasion. La visite conclue par de belles prestations de ta-

lents locaux dans une ambiance familiale à la résidence d'Isabelle Bouchard et d'Édouard Doiron. Le reste sera dévoilé à la diffusion.

Maintenant que c'est fait, il faut se trouver un nouveau défi !



L'ange de la fontaine

La statue de l'ange est une création de l'artiste Yves Boudreault, de son pseudonyme Yidam Bodhi.

L'ange est en aluminium et a été soudé par Les Soudures Gaétan Morneau d'Amqui. À noter également le concours de l'équipe d'Atelier de Soudure Gilles Roy.

La tête est en granit blanc, et la flamme dans la main droite est en quartz et granit rose.

Le socle est un bloc de roc d'une masse de 10 tonnes métriques, fourni et posé par Les Entreprises Léopold Bouchard.

Les ailes repliées suggèrent que l'ange est parmi nous, et non « au-dessus » ou « au-delà » des vivants. Il se tient debout, fier et libre.

Une main sur le coeur, il tend l'autre pour offrir son soutien à l'humanité.

Les flammes contenues dans le creux de sa main suggèrent la maîtrise du feu, cette force ayant permis à l'humanité de se distinguer du reste du règne animal, en même temps que le feu peut lui-même symboliser la lumière ou la connaissance.

Il est sans visage, sans sexe et sans traits distinctifs, pour que chacun et chacune puissent voir à travers lui... toute personne vivante ou morte, ayant à sa façon contribué au mieux-être de sa communauté.



Contenu du coffre

Marc Thériault

Le coffre qui fut remis à Annie Villeneuve lors de l'inauguration de la statue de l'ange de la fontaine, a été entièrement fabriqué par l'ébéniste François Jean de Lac-au-Saumon. Il contenait les articles locaux suivants: un ensemble de produits du miel du rucher Nicolas Bélanger, une catalogne artisanale, des bougies en cire d'abeille, 6 romans de l'écrivain Bertrand Leblanc, des produits de l'érable de l'érablière Francyne Cyr et Rémi Roy, une peinture d'un paysage du lac peint par Mme Lucette Ancilil, un DVD contenant le diaporama de Lac-au-Saumon ainsi que tous les numéros archivés du Saumonois, les 2 livres du centenaire, un album souvenir de 90 photos spécialement édité pour l'occasion (et dont un exemplaire se trouve maintenant à la bibliothèque municipale), un foulard à l'effigie de Sébastien Caron et une photo tous deux dédiés par lui, un drapeau de Lac-au-Saumon, un drapeau acadien et un drapeau matapédien, une grande photo encadrée de Lac-au-Saumon, une compilation de différents spectacles musicaux enregistrés à Lac-au-Saumon ou par des Saumonois, des souvenirs touristiques et des bouchées chocolatées préparées pour l'occasion.

De plus, une médaille dorée portant les armoiries de Lac-au-Saumon a été fabriquée pour cette occasion et fut remise par le maire à Mme Villeneuve lorsqu'il l'a proclamée Saumonoise d'adoption.

Le billet du philosophe

Le silence de la majorité (1)

Nestor Turcotte



Selon les sondages les plus fiables, les parents, en très grande majorité, sont en faveur de l'enseignement religieux et moral dans les écoles publiques et privées du Québec. Ceux-ci fréquentent rarement les lieux de culte mais tiennent à ce que leurs enfants soient élevés dans la tradition religieuse où leurs parents les ont élevés. Il y a là un grand paradoxe. Les Québécois n'en sont pas à leur premier.

Il y a quelques jours, Jean Charest, Premier ministre du Québec, déclarait tout à fait le contraire, suite à la marche tenue par des milliers de parents à Drummondville et qui dénonçaient l'imposition du cours *Éthique et culture religieuse*. Pour justifier l'imposition de ce nouveau cours, le Premier ministre affirmait, le plus sérieusement au monde, que cette démarche reflétait un large *consensus* au Québec et était parfaitement *légal*.

En effet, il y a un consensus au Québec, mais il n'est pas autour du nouveau cours étatique *d'Éthique et culture religieuse* imposé par les Parlementaires à Québec. Il l'est au sujet de l'enseignement religieux catholique et protestant et de l'enseignement d'une morale naturelle. Les Québécois veulent ce type d'enseignement dans leurs écoles, et ils le veulent à plus de 80 %. Ils ne veulent pas autre chose. Les autorités politiques, toute partisanerie confondue, souhaitent et imposent, depuis quelques mois, exactement le contraire.

Si la démocratie c'est la volonté du peuple, par le peuple et pour le peuple (Abraham Lincoln), le Québec est antidémocratique et bafoue la volonté du plus grand nombre. Comment comprendre ce non respect des citoyens et ce chambardement imposé, contre la volonté d'une claire majorité? L'histoire politique récente du Québec fournit la réponse.

La Charte des droits et libertés de la personne régit, depuis plus de 25 ans, le fonctionnement de la société civile québécoise. L'énoncé original de cette Charte (1982), à l'article 41, était pourtant bien clair. «Les parents ou les personnes qui en tiennent lieu ont le droit *d'exiger* que, dans les établissements d'enseignement publics, leurs enfants reçoivent un enseignement religieux ou moral conforme à leurs convictions, dans le cadre des programmes prévus par la loi.» Une telle formulation reconnaissait l'autorité primordiale des parents dans la transmission des valeurs religieuses et morales.

Chauffage aux copeaux

Le Saumonois présentait il y a deux semaines les avancées européennes en matière de chauffage résidentiel aux copeaux. C'est avec une grande joie que nous avons appris qu'un industriel d'Amqui, M Gaétan Roy, a conçu et fabriqué une petite unité de chauffage alimentée aux copeaux. La chambre de combustion est un cylindre vertical mesurant environ 30cm de diamètre sur 30 cm de haut. Un gueulard et un petit convoyeur à vis alimentent la chambre de combustion. Un échangeur de chaleur à l'air est situé au-dessus de la chambre de combustion afin d'extraire au maximum la chaleur des gaz de combustion. Le tout est contrôlé par un petit automate qui gère l'alimentation du convoyeur à vis selon la température ambiante et celle désirée.

M Roy entamera prochainement le processus d'homologation de son appareil. (M.T.)



CONSTRUCTION **CAUSAP** INC.

Entrepreneur Général

No R.B.Q. : 8281-5440-51

3, rue des Érables
Lac-aux-Saumons
G0J 1M0

Fernando Martin
(418) 778-5868

Résidentiel • Commercial • Rénovation

Mission Finlande

Un groupe de 12 Matapédiennes et Matapédiens se rendront au début du mois de juin en Finlande avec l'idée bien arrêtée d'y trouver la bonne recette pour faire de La Matapédia le pôle de développement de technologies reliées à la biomasse forestière au Québec. Le groupe travaille depuis quelques mois à l'analyse du marché et sur la bonne façon d'agencer les entreprises et les institutions, afin que La Matapédia puisse développer l'expertise en matière de récolte, de gestion et de fabrication de chaufferies à la biomasse.

Même si à court terme l'utilisation de la biomasse serait le chauffage par brûlage, d'autres technologies prendront de l'ampleur d'ici quelques années: la conversion en charbon et l'extraction des huiles pyrolytiques.

Il y a 15 ans, deux jeunes Matapédiens, dont un Saumonois, s'étaient rendus à la conférence mondiale de l'énergie de Montréal pour exposer le procédé de pyrolyse de la biomasse. Comme quoi il faut être patient, très patient.

La Finlande a été ciblée par le groupe parce qu'elle présente le meilleur cas d'implantation réussie à l'échelle d'un pays quant à l'utilisation de la biomasse comme source d'énergie.

FOURNIER & FILS
Services thanatologiques

110, de l'hôpital
Amqui (Québec)
G5J 2J9

Tél.: 418.629.4431
Sans frais: 866.629.4431
Fax: 418.629.1983
info@gfournier.com

www.gfournier.com

Membre du Réseau québécois de l'Énergie et de l'Environnement des Entrepreneurs
L'Association des entrepreneurs de Québec



La ville d'Amqui prend part au débat

Marc Thériault

Depuis quelques semaines, le conseil municipal d'Amqui prend position dans divers dossiers nationaux. Ainsi, elle a récemment été la toute première municipalité à adhérer au mouvement « Maîtres chez-nous au 21^e siècle », en plus de voter une résolution par laquelle elle s'oppose à la remise en service de la centrale nucléaire Gentilly 2.

Le monde municipal matapédien n'a pas habitué ses électeurs à prendre l'initiative dans des dossiers énergétiques nationaux qui n'ont pas d'impacts directs sur la région.

Certains diront que ça n'apporte rien dans l'assiette, mais au prix que cela coûte, pourquoi s'en priver. D'autant plus que chacun a ici une opinion tout aussi valable qu'ailleurs et que de faire entendre notre voix à l'ensemble du Québec sur des sujets d'intérêt public majeurs est un geste mature et responsable.


Faut-il le rappeler, le contrôle de l'énergie est un puissant levier économique pour une nation. Encore faut-il qu'elle soit assez brillante pour l'exploiter elle-même, dans une perspective de développement durable.

La seule zone du Golfe Saint-Laurent contient autant de potentiel énergétique éolien que toute la production annuelle de l'Arabie Saoudite. Le domaine des énergies renouvelables sera « Le » pôle de développement économique des prochaines décennies; c'est une question de survie de l'humanité.

Lac-au-Saumon a un potentiel géothermique à développer pour diminuer

LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS (1982) INC.

Spécialité :
Travaux de génie civil



341, rue des Forges
Amqui (Québec) G5J 3B3

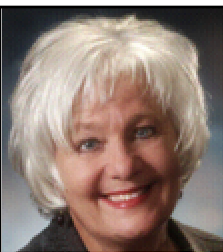
Tél. bureau : (418) 629-2081
Télécopieur : (418) 629-3417

Sans frais : 1 888 839-2481

sa dépendance au mazout et à Hydro-Québec. Le secteur de la biomasse a aussi un avenir évident compte tenu des ressources forestières et des besoins de chauffage.

Nouvel employé municipal

La municipalité de Lac-au-Saumon a procédé officiellement à l'embauche du nouvel employé municipal lors de la séance spéciale du conseil municipal tenue le jeudi 14 mai 2009. Il s'agit de Monsieur Steeve Leblanc.



Danielle Doyer
Députée de Matapédia

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

26, boul. Saint-Benoît Ouest
Bureau 101
Amqui (Québec) G5J 2E2
Téléphone: (418) 629-1977
Télécopieur: (418) 775-6267
Courriel: ddoyer@assnat.qc.ca

Bardeau d'histoire Procession de la fête-Dieu

Normand Poirier

Lors de la fête-Dieu, la foule des fidèles défilait dans les rues pavées pour s'arrêter devant les repositaires où une bénédiction du Saint-Sacrement avait lieu. Tout le monde se déplaçait à la queue leu leu dans un ordre bien spécial où chacun faisait bloc avec l'association religieuse dont il faisait partie. La foule marchait en chantant des cantiques religieux ou en récitant la litanie des saints. Au milieu de ce cortège, le Saint-Sacrement reposait dans un ostensor flamboyant porté par le curé, le tout recouvert d'un dais (baldaquin portatif) tenu par les marguilliers.

Une allée de pommiers

Des bénévoles de la Fabrique se sont affairés la semaine dernière à replanter l'allée traversant le cimetière. On se rappellera que les érables qui la bordaient avaient du être abattus en raison du fait qu'ils étaient pourris à la souche.

Les nouveaux arbres sont des pommiers décoratifs. Au total, lorsque les 2 côtés de l'allée seront plantés, 19 arbres y prendront place de chaque côté.

(M.T.)



Laval Tremblay
Président

264, boul. Saint-Benoît Est
Amqui (Québec)
G5J 2C5

Téléphone: (418) 629-4675
Télécopieur: (418) 629-3982
www.fene-tech.com

BON D'ABONNEMENT

ÉDITION ABONNÉ
23 numéros

Le Saumonois

C.P. 155

Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0

PAR LA POSTE Résident de Lac-au-Saumon26,45\$
PAR LA POSTE Résident de l'extérieur.....31,33\$
PAR COURRIEL11,50\$

Nom et adresse de l'abonné : _____

Courriel : _____

Retournez ce bon d'abonnement avec votre paiement, chèque ou mandat poste, à l'adresse ci-dessus
n.b. lors de grands tirages, les frais postaux sont plus élevés pour les résidents de l'extérieur, d'où la différence de tarifs

L'ÉLECTRICITÉ

JEAN GUY PELLETIER

En 2008, le coût moyen de l'électricité vendue aux États-Unis par Hydro-Québec a été de 9,5¢ du kilowattheure. Dans le bloc d'énergie réservé au «communautaire» éolien, Hydro-Québec offre maintenant aux promoteurs 12,5¢/kWh, ce qui rendrait viable le projet de la Sidem. Rappelons qu'à 9,5¢/kWh les promoteurs de ce projet envisageaient ne pas se lancer dans l'aventure. La durée de vie d'une éolienne est de 20 ans, son coût d'installation est de l'ordre du million.

Les Libéraux et Hydro-Québec ont annoncé la semaine dernière le début des travaux sur La Romaine, un projet hydro-électrique d'envergure sur la côte Nord. Le coût de production du Kilowatt sera de 9,5¢/kWh à la mise en service des ouvrages en 2020. La vie d'un tel projet est estimée à 100 ans.

Présentement, Hydro-Québec me facture les premiers 30 kWh journaliers à 5,4¢ et le reste de ma consommation à 7,33¢ le kWh. En 2002, les 30 premiers kWh me coûtaient 4,74¢, le reste de ma consommation m'était facturé à

5,97¢ le kWh. À cela s'ajoutent évidemment la T.P.S. et la T.V.Q.

Les Libéraux, comme leurs cousins péquistes, veulent égaliser la tarification domestique avec celle hors frontière. L'avenir, dans un horizon de 10 ans, est celle d'un coût à la consommation de 7,5¢ le kWh pour les 30 premiers kilowattheures journaliers et de 15¢ par kWh pour le reste de la consommation. C'est la tendance, une façon également de financer les nouveaux projets dont la production est destinée à l'exportation et de maintenir les revenus de l'État.

La consommation annuelle moyenne d'une résidence unifamiliale utilisant l'électricité comme seul apport énergétique est, au minimum, de 20 000kWh. De ce chiffre 12 000kWh servent au chauffage (60%).

D'ici 10 ans, en supposant que les choses aillent dans le même sens, ma facture d'électricité passera de 1600\$ annuellement à 3000\$, minimum. Dans 10 ans j'aurai 74 ans, je doute fort que mes revenus de pension suivent la même courbe. Conséquence : appauvrissement, à moins que ... (suite dans un prochain article : *Contre poids à la vie chère*).

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2009 À LAC-AU-SAUMON

Le Club de Ski de Fond Mont-Climont offre aux jeunes de 6 à 12 ans, un camp de jour du 22 juin au 7 août, du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

Programme: jeux coopératifs, sorties, randonnées cycliste et pédestre, sentier d'interprétation, bibliothèque et activités diverses. Les moniteurs organiseront des activités qui se tiendront au chalet du Club, dans les pistes de ski de fond, à l'école de Lac-au-Saumon, au Parc du centenaire, à la patinoire et au terrain de balle de la Municipalité.

Coût d'inscription pour la saison (paiement à l'inscription) : 130 \$ pour un enfant; 100 \$ pour le deuxième de la même famille; 75 \$ pour le troisième de la même famille.

LES PLACES SONT LIMITÉES, **Date limite d'inscription : 5 juin**

Possibilité de garderie sur place avant 9h00 et après 16h00.

Information et inscription :

Janine Leblanc au 778-5877 # 108 ou 778-5960

Écran pour texte défilant

Le Saumonois possède un écran à menu défilant sur 1 ligne, de couleur rouge pour usage intérieur.

L'ensemble comprend l'écran de 1 m x 15cm, ainsi qu'un clavier avec son câble pour la programmation des messages à afficher.

Le Saumonois désire s'en départir et veut l'offrir gratuitement à ses abonnés, et au coût de 30\$ aux autres groupes ou individus.

Les intéressés sont priés de contacter Marc Thériault au 418.778.3100.

MARCHE RICHELIEU
Alimentation Causap inc.

Carol Veilleux
Frédéric Veilleux
Propriétaires

77, St-Jacques Sud, Causapsal G0J 1J0
Tél: 418.756-3861 Téléc.: 418.756-6114
www.alimentationcausap.com

Fusion: oui ou non

La Caisse populaire de Lac-au-Saumon tiendra une assemblée générale extraordinaire le lundi 25 mai, au Centre des loisirs, afin de débattre du projet de fusion avec la caisse Vallée de la Matapédia.

Nouvelles brèves

Bricolamine ferme ses portes. La désolante nouvelle attendait les employés de l'usine de fabrication de meubles Bricolamine de Causapsal, lundi, le 11 mai 2009.

La SERV reprendra son assemblée générale annuelle ajournée, ce soir, 20 mai, à 18h00, au Centre des Loisirs. À l'ordre du jour: le redressement financier de l'organisation.

Il y aura une ligue de soccer pour les jeunes cet été. Le nom des organisateurs et des entraîneurs ne sont pas encore officiels, mais des bénévoles ont assuré que cette activité à succès aurait lieu cet été également.

C'est le lundi 18 mai qu'ont eu lieu les inhumations des personnes décédées au cours de l'hiver à Lac-au-Saumon.

Les forts vents de la semaine dernière ont causé des dommages, particulièrement aux arbres. Les sapins et les épinettes renversées, de même que les mélèzes, se comptent par dizaines sur le territoire de Lac-au-Saumon. Certaines toitures de bardeaux d'asphalte ont d'ailleurs commencé à montrer des signes évidents de fatigue.

Réno Vallée se lancera sous peu dans la fabrication de murs préfabriqués pour les bâtiments. Il y a longtemps que cette idée se discute dans la région, et c'est à Amqui que cela débutera. Un ancien de Laakso est au cœur de ce développement. Les gabarits de montage mécanisés sont fabriqués. Les murs qui seront fabriqués seront complets et prêts à poser: colombages, pare-air, isolant, fourrures, etc.